

Bulletin

de Santé

De Bureau de L'Infirmerie



Cher(s) Parent(s),

Une nouvelle année scolaire commence, nous voudrions vous informer sur certains règlements du district.



CARTE D'URGENCE

Il est absolument vital pour nous d'avoir les numéros de travail des parents et aussi celui de leur portable en cas d'urgence. Les numéros doivent être ceux des familles ou des amis habitant les environs (si c'est nécessaire ils peuvent ne pas habiter dans le district d'Elmont.) Nous vous demandons votre collaboration afin de nous faire parvenir ces numéros importants.

ABSENCE de L'ÉCOLE

Nous vous prions de bien vouloir appeler l'école à ce numéro (l'infirmerie) quand votre enfant est absent. Nous vous demandons aussi de bien vouloir identifier le nom de l'enfant, le nom du professeur, la classe où il se trouve et le motif de l'absence. Etant donné qu'il y a un répondeur prévu à cet effet, vous pouvez appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit et laisser un message. Les appels vers le répondeur doivent être laissés à midi au plus tard le jour même de l'absence de votre enfant. En cas d'absence, les devoirs de vos enfants peuvent être envoyés par un autre élève. Vous êtes priés de laisser le nom du professeur sur le répondeur de l'école. Vous n'oublierez pas les devoirs, qui peuvent également être récupérés à la direction de l'école.



Pour voir le site Web, utilisez le lecteur de votre smartphone QR code sur le symbole.



L'EDUCATION PHYSIQUE

Si vous avez des enfants qui ne peuvent pas faire du sport ou participer à la récréation pour raisons médicales ou autre (sutures, foulures, fractures, asthme), l'école exige un certificat du médecin traitant.



EN-LIGNE INFORMATION

Tous les formulaires de contact et renseignements généraux au sujet de Bureau de l'Infirmerie sont maintenant en ligne. L'information concernant le Bureau de l'Infirmerie est énumérée sur www.elmontschools.org sous la section marquée "Nurse".



CONSOMMATION de MÉDICAMENT a L'ÉCOLE

Si votre enfant a besoin de prendre des médicaments (prescrit ou non prescrit) à l'école, la loi de l'état de New York exige que l'école ait un certificat signé du médecin de l'enfant précisant le nom du médicament, l'heure de la journée qu'il doit être pris, la dose du médicament et la durée du temps qu'il doit être administré. Le médicament doit être amené à l'école par les parents dans le récipient original muni de l'étiquette. Les médicaments non prescrits (comme Tylenol ou anti-tussifs) ne doivent pas être administré par le personnel de l'école sans une ordonnance du médecin sous lequel on reçoit le traitement.



L'EXMENS PHYSIQUES et LES CARTES de VACCINATION

Tout formulaire d'examen physique et de vaccination doit être complètement rempli, **signé et scellé par le médecin**. Il est vivement suggéré que votre médecin utilise et remplisse complètement, le formulaire du district d'Elmont. Si des documents accessoire sont utilisé ils doivent avoir les même donnés que les formulaires du district.



BÉQUILLES, BLESSURES, PANSEMENTS et N'IMPORTE QUEL AUTRE PROBLÉME MÉDICAL OU AUTRES SUPPORTS

Si votre enfant nécessite l'un des éléments cité ci-dessus a l'école une note du médecin est nécessaire.

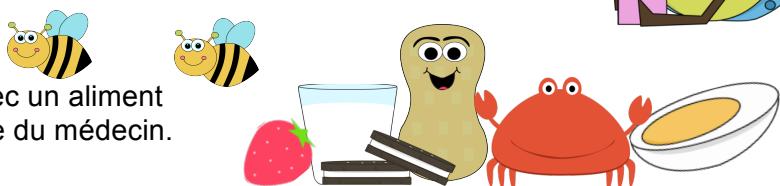
TEMPÉRATURE A L'ÉCOLE

Si un enfant est renvoyé de l'école pour une fièvre, l'enfant ne pourra pas revenir a l'école jusqu'a ce que sa température redevienne normale (moins de 100° F ou 37.7° C) pour 24 heures **et ne doit pas être sous aucune médications**, par exemple Tylenol ou Advil. La température doit être prise avec un thermomètre, non pas en touchant le front de l'enfant.



ALLERGIE

Si votre enfant a une allergie ou une réaction avec un aliment quelconque; il est nécessaire d'apporter une note du médecin.



HIPAA

Le gouvernement a mis en vigueur une loi appelle: *Health Insurance Portability and Accountability Act (HIPAA)*. L'HIPAA est rentre en vigueur le 14 Avril 2003 afin que l'infirmérie de l'école puisse recevoir n'importe quelle information de votre médecin par téléphone ou par fax. L'école doit figure dans le formulaire de consentements dans le bureau de votre médecin. Veuillez S.V.P. donner le numéro de téléphone de l'infirmérie et le numéro de fax a votre médecin. Une autre alternative est de signer une feuille de sortie à l'infirmérie.



**Merci de votre éventuelle coopération
dans ces cas nous espérons d'avoir une année fructueuse.**

**Sincèrement
Infirmier Scolaire**